



CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand
75505 Paris Cedex 15
Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57
E-mail : secretariat@cfecgc-ft-orange.org

Communiqué du 22 février 2012

Résultats financiers 2011

France Télécom annonce la baisse des prochains dividendes. Insuffisant !

La présentation des comptes du 2011 démontre à l'évidence que France Télécom – Orange n'a toujours pas retrouvé le chemin de la croissance :

- nouvelle baisse du chiffre d'affaires (en données brutes),
- forte baisse de l'ebitda...
- accroissement du poids de l'endettement : le ratio dette/ebitda repasse au dessus de 2...,
- poursuite du démantèlement du groupe avec la cession d'Orange Suisse et Orange Autriche...

Et ce alors que le marché des télécommunications est globalement en croissance dans le monde.

Ces résultats sont l'expression de la politique dictée par ses actionnaires principaux que sont l'État et le FSI qui en continuant à exiger des dividendes abracadabrantiques empêchent l'investissement et le retour de la croissance...

Pour la troisième année consécutive, les bénéfices d'exploitation de l'entreprise (3,8 milliards) serviront donc dans leur quasi-totalité à verser des dividendes d'un montant de 3,7 milliards... Apple et Google quant à eux ne versent toujours pas de dividendes...

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS proposent depuis plusieurs années de desserrer l'étau imposés par des actionnaires prédateurs.

Devant la dégradation de la performance de l'entreprise au regard de la maturité des marchés dans lesquels France Télécom est installé, il n'y a plus d'autres choix pour la Direction que se suivre le chemin de Deutsche Telekom et de Telefonica et de baisser le dividende pour 2013. C'est ce qu'elle vient d'annoncer...

Une stratégie internationale toujours incertaine

La France continue d'être la vache à lait du groupe, fournissant la principale contribution aux bénéfices du groupe. Le désengagement de plusieurs pays d'Europe (Suisse, Autriche, et bientôt Portugal ?) diminue l'empreinte du groupe à l'International.

La situation en Égypte ne s'est pas rétablie et pèse sur les comptes 2011. La très forte baisse du tourisme diminue les revenus du roaming et affecte la rentabilité de l'entreprise

Les acquisitions en Afrique sont insuffisantes pour faire d'Orange une marque mondiale. France Télécom n'est présente sur le marché Grand Public dans aucun des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, South Africa)

Force est de constater que pour un groupe qui réalise près de 40% de son CA à l'étranger, la quasi absence de dirigeants étrangers, au Comex ou au Conseil d'administration, laisse perplexe.

L'annonce de la baisse des dividendes est insuffisante !

« Le Groupe anticipe un cash flow opérationnel proche de 8 milliards d'euros en 2012 et confirme ainsi sa vision stratégique Conquêtes 2015. Compte tenu du contexte macro-économique et concurrentiel incertain, le Groupe décide d'adapter sa politique de rémunération des actionnaires en l'alignant sur sa génération de cash flow opérationnel. Le montant total alloué au dividende au titre des exercices 2012 et 2013 devrait être compris dans une fourchette de 40 à 45% du cash flow opérationnel de l'exercice afin de préserver, en toutes circonstances, la solidité financière du Groupe et maintenir un ratio dette nette / EBITDA autour de 2 à moyen terme. »

C'est en ces termes que France Télécom annonce la baisse de son dividende pour 2013... Un simple calcul permet de déduire que le dividende se situera entre 3 et 3,5 milliards en 2013, soit un montant par action entre 1,10 et 1,30 euros par action...

Pour la CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS c'est une baisse trop tardive et largement insuffisante ! C'est pourquoi elles proposeront dès l'Assemblée Générale en juin 2012, une baisse immédiate du dividende à 1 euro. Elles rappellent que ni Apple ni Google ne versent de dividendes...

Verser le dividende en actions pour amplifier les marges de manœuvre

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés de France Télécom-Orange) l'ont régulièrement dénoncé, le niveau du dividende versé aux actionnaires de France Télécom obère ses capacités de développement. Depuis 2009, le niveau du dividende est fixé à 1,40 € par action. Soit près de 15 milliards d'euros sur 4 ans. Un véritable boulet aux pieds qui appauvrit l'entreprise, empêche la poursuite du désendettement, et limite ses capacités de développement, dans le déploiement de nouveaux réseaux comme dans les acquisitions raisonnées permettant d'investir de nouveaux territoires ou de consolider des activités nouvelles.

Cette politique aberrante est certes déterminée par les actionnaires principaux (État et FSI). Il est néanmoins possible d'en limiter les funestes conséquences sur les disponibilités financières, en proposant le versement du dividende en actions. Dans un courrier adressé à Stéphane Richard, l'ADEAS avait souligné que *« les salariés du Groupe, qui détiennent 4,41% du capital, pour l'essentiel dans le fonds FT Actions du Plan Épargne Groupe, verraient leurs dividendes immédiatement convertis en actions, ce qui représente déjà 150 millions d'euros. »* D'autres actionnaires pourraient également souhaiter utiliser cette modalité.

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS militent pour un véritable projet où la stratégie industrielle, garantissant la pérennité de l'entreprise, prenne le pas sur l'obsessionnel versement de dividendes, et où les bénéfices seront véritablement partagés entre les salariés et les actionnaires.

La CFE-CGC/UNSA demande aussi à l'Etat de prendre les mesures arrêtant la politique de soustraction et de délocalisation dans le secteur des télécoms : 12 000 emplois de centre d'appels à l'étranger rien que pour France Télécom.

Contacts :

- Patrice SEURIN, Délégué Syndical Central CFE-CGC/UNSA de France Télécom-Orange (06 86 48 05 96) – patrice.seurin@cfecgc-uns-ft-orange.org
- Hélène MARCY, Président de l'ADEAS (06 71 27 05 86) - helene.marcy@cfecgc-uns-ft-orange.org

A propos de l'ADEAS

L'ADEAS (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés de France Télécom-Orange) est une association loi 1901 créée pour représenter et défendre les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe France Télécom (salariés, fonctionnaires et retraités).

Les personnels détiennent en effet plus de 4% des actions de l'entreprise, constituant le second actionnaire derrière l'État, qui en détient 27%. Ils doivent faire valoir leurs droits à une juste part de la valeur qu'ils ont contribué à créer.

L'ADEAS est un organisme d'échanges d'idées entre personnels, retraités, actionnaires et représentants de la direction. Elle est force de propositions notamment pour ce qui relève du développement de l'actionariat et de l'épargne salariés, de la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois, et de la juste répartition des bénéfices entre travail et capital. Elle œuvre pour favoriser l'accès à l'actionariat salarié, et permettre à ces actionnaires « pas comme les autres » de contribuer au développement de l'entreprise comme à ses choix stratégiques.

Vous pouvez retrouver ses analyses et ses communiqués sur le blog : <http://www.adeas-ftgroup.org/>